

à ce gisement : morphologie, disposition de la rainure, etc. ; tous les détails intéressants sont ainsi très minutieusement analysés par M. Moulin, qui s'attache à faire ressortir l'originalité de l'instrument de Malaucène.

M. J. REPELIN fait observer que l'instrument qui présente les traces de polissage est assez mal caractérisé en tant que maillet et demande à l'auteur s'il a rencontré des maillets bien typiques portant en même temps la rainure et des traces de polissage.

M. MOULIN répond qu'il a reconnu parfois ces deux caractères associés sur le même outil ; il possède des photographies de maillets semblables.

Communication de M. G. Vasseur

SUR L'EXTENSION DANS LE GARD DE LA CÉRAMIQUE INDIGÈNE DE PROVENCE APPARTENANT A LA PÉRIODE HELLÉNIQUE

M. G. VASSEUR fait la communication suivante :

La céramique indigène de la période hellénique, présente, dans la Basse-Provence, des caractères particuliers que nous avons fait connaître en 1903 (1) et que nous croyons nécessaire de rappeler ici brièvement : couleurs très variables mais généralement noire, grise ou brune, parfois jaunâtre ou encore rougeâtre ; pâte mal cuite, formée d'argile mélangée de calcite broyée, souvent identique à la terre des poteries néolithiques et de l'âge du bronze ; formes façonnées à la main ; surface ordinairement égalisée au moyen d'une sorte de peigne ou de raclette dentée ; bord et col des vases, lissés à l'ébauchoir ; ornementation géométrique, incisée ou en relief (cordelières, etc.) (2).

Nos premières fouilles, exécutées de 1901 à 1903, dans les environs de Marseille, sur le Baou-Rous, près Simiane, nous fournirent en abondance des tessons offrant les caractères primitifs que nous venons de mentionner ; l'association de ces débris, dans les couches archéologiques, à d'innombrables vestiges de l'industrie grecque, nous permit, dès cette époque, d'attribuer la céramique dont il s'agit, à la période comprise entre le VIII^e et le I^{er} siècle avant notre ère.

(1) L'industrie ligurienne en Provence au temps de la colonie grecque. *Ann. Fac. Sc. Marseille.*

(2) *Loc. cit.*

Nos recherches, poursuivies dans la région, ont amené depuis la découverte de nombreux spécimens généralement brisés mais parfois complets, de ces poteries usuelles, indigènes, et en 1906, nous avons eu la satisfaction d'en présenter les reconstitutions à l'Institut (1) et au Congrès préhistorique international de Monaco (2).

Pour donner à nos premiers travaux une suite rationnelle, nous nous proposons maintenant de déterminer l'aire d'extension de la céramique précitée dans le midi de la France, et comme il s'agit de poteries bien caractérisées, d'autre part mal cuites et par conséquent *fabriquées sur place*, nous espérons retirer de cette nouvelle étude de précieuses indications sur l'étendue de pays qu'occupait la population indigène établie en Provence, au temps de la colonie grecque marseillaise.

Orientées vers ce but, nos recherches exécutées dans la partie montagneuse du département de l'Hérault (Les Garrigues), ont été fécondes en surprises. Un gisement de poteries qui nous fut signalé aux environs de Mourèze, par M. Escot, géologue de Cabrières, nous a fourni en effet de nombreux tessons et de belles portions de vases indigènes, associés à des restes de *poteries grecques peintes* que l'on peut dater des V^e et IV^e siècles environ ; or, la céramique en question est entièrement différente de celle de la Provence et présente au contraire avec celle de l'âge du bronze, les plus surprenantes analogies. Il semblerait donc qu'à l'époque hellénique, et dans cette région assez éloignée de la côte, l'industrie céramique n'avait encore subi aucune modification importante.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur cette question intéressante et nous espérons que l'exposé de nos observations, accompagné de figures, sera susceptible de dissiper les doutes que l'on pourrait avoir, au premier abord, sur la contemporanéité des vestiges précédemment signalés.

Les résultats très inattendus que nous venons de faire connaître, nous ont engagé à porter nos investigations dans le Gard, où,

(1) Dans la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tenue le 18 mai 1906, M. Joret nous a fait l'honneur de présenter les premiers essais des planches photographiques que nous destinons à une publication détaillée.

(2) La série des poteries usuelles, grecques et indigènes que nous avons pu reconstituer jusqu'à présent, comprend *plus de deux cents pièces*.

grâce à notre aimable et distingué confrère, M. de Laroque, nos premiers efforts ont été récemment couronnés de succès. Nous sommes heureux de pouvoir remercier ici le savant professeur départemental d'agriculture, qui a bien voulu nous faire bénéficier de ses connaissances si complètes sur la région du Gard qu'il habite, en nous accompagnant dans une course d'études, aux environs d'Alais, Euzet-les-Bains, etc.

Après achèvement des fouilles que nous avons entreprises avec la collaboration de MM. de Laroque père et fils, et le dévoué concours de M. Michel Doumens, nous aurons l'occasion de publier en détails nos observations relatives aux grottes et abris de ce pays merveilleusement riche en vestiges préhistoriques, mais nous avons jugé utile d'appeler d'ores et déjà l'attention des archéologues, sur une constatation qui ne peut manquer, à brève échéance, de porter ses fruits.

A notre connaissance, la céramique indigène que nous rapportons en Provence à la période hellénique, n'a pas été jusqu'à présent signalée avec certitude dans le département du Gard.

L'exceptionnel intérêt qui s'attache aux recherches pratiquées dans les habitats et les sépultures préhistoriques de cette région, semble avoir détourné la plupart des observateurs de l'étude des oppidums si nombreux pourtant dans le pays, et il nous faut arriver à l'année 1906, pour trouver des renseignements précis sur les enceintes préhistoriques et les vestiges industriels que l'on y rencontre.

Lors du Congrès préhistorique international de Monaco, cette question a été traitée par M. de Saint-Venant, dans une communication très intéressante dont nous nous faisons un devoir de reproduire ici certains passages :

« La poterie grossière dominante, évidemment préromaine, est assez monotone et a dû être usitée pendant un long temps ; ces tessons, souvent altérés à la surface, sont le plus généralement fort exigus et rendent presque impossible la restitution des formes des vaisseaux. J'ai étudié, dès 1891, d'assez nombreuses enceintes dans le Gard, la plupart inconnues, et elles peuvent éclairer leurs cadettes d'étude. Elles sont également entourées de murailles en grosses pierres sèches et rappellent encore celles de la Provence par leurs tracés, leurs assiettes et la présence, si digne de remarque, que j'y ai constatée, de murailles multiples accolées et absolument indépendantes.

« La poterie grossière y semble également de même nature, et beaucoup de morceaux sont remplis de menus grains de spath calcique *dégraissants*, d'autres sont micacés. Mais j'ai pu y recueillir des morceaux plus grands et plus ornés, comme on peut en juger par quelques échantillons exposés ici, à côté. Ces décorations rudimentaires consistent en gros cordons saillants, soit uniques autour du col (et présentant alors des séries de petites incisions parallèles, obliques, très rapprochées, des dents, des impressions digitales), soit rejoints par des groupes d'autres côtes en relief montant verticalement le long de la panse ou recroisés. Plus rarement, le col nu porte un ornement courant chevronné, incisé et régulier, mais seulement dans des vases de médiocre capacité. Ce qu'on observe le plus fréquemment, ce sont des séries de stries rapprochées, parallèles, faites à l'ébauchoir à peigne dans plusieurs directions et allant jusqu'à recouvrir toute la panse. »

Nous regrettons vivement de n'avoir pu examiner, lors du Congrès, les spécimens de poteries exposés par notre savant confrère, car la description qu'il en a donnée répond si exactement à celle de nos poteries provençales, que nous aurions pu, dès cette époque, affirmer qu'il s'agissait bien d'une seule et même céramique. Les fouilles que nous venons d'exécuter avec MM. de Laroque et Doumens, dans une grotte du département du Gard, nous fournissent aujourd'hui les moyens de comparaisons qui nous avaient manqué jusqu'ici et vont nous permettre d'identifier en toute certitude ces produits de l'industrie indigène, se rapportant à l'époque de la colonie grecque Marseillaise.

Le lieu de nos recherches est situé dans l'arrondissement d'Uzès et sera ultérieurement précisé (1).

La grotte dont il s'agit se compose de plusieurs salles reliées par d'étroits couloirs ou passages. L'entrée, large de quelques mètres, en est masquée par des arbrisseaux touffus et se montre en partie obstruée par une accumulation de blocs calcaires où l'on ne tarde pas à reconnaître un mur en pierres sèches, éboulé vers l'intérieur. La portion de ce mur, restée intacte, est formée d'éléments volumineux qui semblent grossièrement équarris.

(1) Nous réservons la description de cette grotte pour une publication qui fera connaître en détails les résultats de nos fouilles.

L'ouverture donne immédiatement accès dans une salle dont le sol actuel, à peu près horizontal, est formé d'un mélange de terre et de pierrailles.

Un premier sondage exécuté en cet endroit nous a présenté, de haut en bas, la succession suivante :

1° Terrain superficiel, remanié, renfermant des débris de poteries de l'époque romaine et des tessons de la *céramique grise à décor estampé* (arcatures, palmettes, etc.) que M. Déchelette considère comme Wisigothique (0^m 15 à 0^m 20) ;

2° Couche très caillouteuse, contenant quelques débris de poteries plus ou moins grossières, se rapportant à l'époque du bronze ou au premier âge du fer (0^m 25) ;

3° Couche argilo-charbonneuse, noirâtre, *bien en place*. (Poteries de l'époque de transition du néolithique à l'âge du bronze quelques silex taillés, couteaux et grattoirs.) Ce niveau visible sur 0^m 30, dans la fouille, n'a pas été traversé dans toute son épaisseur.

C'est dans le cailloutis n° 2, témoignant de remaniements anciens, que nous avons recueilli plusieurs débris de poteries grossières, rayées à la raclette et identiques à celles de la Provence. Ces tessons se rapportent à de grands doliums et à des vases de plus petites dimensions.



Le fragment de panse que nous figurons, présente les rayures caractéristiques, recoupées à la base du col, par des zigzags formés de trois traits presque parallèles. Un autre fragment,

également rayé, offre comme ornements, une rangée de longues incisions obliques.

La décoration se joint donc ici aux procédés de fabrication pour attester qu'il s'agit bien de la céramique signalée par nous dans les oppidums de la Basse-Provence.

L'exploration des diverses salles que l'on rencontre dans les profondeurs de la grotte, ne nous a fourni jusqu'à présent qu'un seul débris de dolium, semblable à ceux de la chambre d'accès et découvert à la surface.

Le mobilier de cette partie de la grotte paraît se rapporter à la fin des temps néolithiques, à l'âge du bronze et au premier âge du fer ; certaines poteries de luxe, appartenant à cette dernière époque, sont extrêmement remarquables par la richesse de leur ornementation, et feront prochainement l'objet d'une publication.

Pour rester dans le sujet de la présente note, nous pouvons conclure des découvertes de M. de Saint-Venant et de nos observations personnelles, que *pendant la période hellénique, les indigènes du Gard confectionnaient la céramique par les mêmes procédés que ceux de la Provence.*

La similitude qui se manifeste, pour cette époque, entre les produits variés de l'industrie de ces deux régions, s'accuse d'ailleurs de jour en jour, dans les résultats de nos fouilles, et nous croyons légitime d'en inférer qu'au temps de la colonie grecque de Marseille, ces pays voisins devaient être habités par une population ayant les mêmes mœurs et vraisemblablement la même origine.

Communication de M. Poidevin de Maureillan

LES ANTIQUITÉS DE VALBONNE, PRÈS HYERES

M. POIDEVIN DE MAUREILLAN, membre actif, fait la communication suivante :

On n'ignore pas qu'en 1864 le duc de Luynes fit pratiquer des fouilles dans sa propriété de Valbonne, près d'Hyères, sur l'emplacement d'une antique chapelle dédiée à Saint-Michel, dont les ruines couronnent une colline du massif des Maures (cote 256, carte de l'État-Major.)

Ces fouilles donnèrent des résultats remarquables, puisque l'on y recueillit un maxillaire inférieur humain du même type